



## Amende ratp info urgente a savoir sur ce sujet

Par **Iolita**, le **12/10/2012 à 21:22**

Bonjour, j'ai eu il y a 3 semaine une amende de 45€ j'ai 2 mois pour payer je n'ai pas présenter de carte d'identité juste mon carnet scolaire et j'ai donc reçu une lettre mais je pense que je vais renvoyer la lettre en disant que personne de ce nom n'habite a cette adresse , pensez vous qu'en faisant sa je pourrais éviter de payer l'amende en disant qu'on ma prit mon carnet scolaire ? sachant que je suis mineur

Par **amajuris**, le **12/10/2012 à 23:05**

bjr,rnsi vous voulez que l'amende augmente et que vos parents paient plus, faites le.rncdt